



TOURNOI LES ACCROS DU BADMINTON NIORTAIS DU 12 ET 13 DECEMBRE 2026 – ECO BAD

REGLEMENT COMPLEMENTAIRE

INFORMATIONS GENERALES :

- 1 - Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.
- 2 - Le juge arbitre principale du tournoi est Ludovic REMBLIER et le juge arbitre adjoint est Christophe CAQUINEAU. Le GEO est Thomas GUILLAIS. Le tournoi est autorisé sous le numéro de dossier 2602768 et sous le nom « Tournoi ABN – Eco Bad.
- 3 - Les matchs se dérouleront au gymnase de la venise verte : 64 rue Jacques Daguerre, 79000 Niort
- 4 - Les tableaux SH, SD et le Mixte se dérouleront le samedi et les tableaux DH, DD se dérouleront le dimanche.
- 5 - Les inscriptions et le règlement des engagements se font uniquement sur Badnet. Le tournoi sera géré avec le logiciel BadNet. Quel que soit le tableau, toutes les poules ou éliminations directes sont constituées de manière informatique, en respectant la réglementation BWF, après définition des têtes de séries. Ouverture des inscriptions le 30 septembre 2026 à 12h00. La date limite d'inscription est fixé au 1^{er} décembre 2026 à 00h00. Les classements seront arrêtés 14 jours avant la compétition. Tout tableau, dès qu'il est complet, peut être clos avant la date limite des inscriptions.
- 6 - La compétition est ouverte aux joueurs à partir de la catégorie minime avec un classement compris entre R4 et P12 ainsi qu'au NC, licenciés à la FFBaD.
- 7 - Les séries seront définies en fonction du CPPH des joueurs. Les tableaux proposés sont le SH, SD, DH, DD, M, Simple Intergenre et Double Intergenre.
- 8 - Seuls les joueurs dont les licences sont validées et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription seront retenus.
- 9 - Les tableaux seront constitués en utilisant le CPPH à J-15 de la date du tournoi et composés en poules avec 2 sortants par poules, suivi d'élimination directe.
- 10 - Le montant des droits d'engagement est de 18 € pour un tableau et 20€ pour deux tableaux. Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription (1^{er} décembre 2026). Passé ce délai, ils ne sont plus remboursables, sauf en cas de force majeure (blessure,

maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) et dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...). Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée sur Badnet. Les inscriptions seront considérées comme retenues dès la réception du règlement.

- 11 - Le nombre maximum de participants est de 280 joueurs. Si le nombre est atteint avant la date limite des inscriptions, celles-ci seront prises en compte en fonction de la date de règlement de celles-ci.
- 12 - Les joueurs ne peuvent pas s'inscrire sur plusieurs tableaux sur une même journée.
- 13 - La constitution des tableaux aura lieu le 05/12/2026.
- 14 - Des tableaux intergenre pourront être proposés et constitués (en cas de nécessité) en fonction des joueurs et joueuses inscrits avec l'autorisation de ces derniers.
- 15 - Les convocations seront faites 1 heure avant l'heure de début du premier match sauf pour la 1^{ère} rotation la convocation est de 30 mins.
- 16 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les Victor Queen en plume et le Yonex Mavis 600 en plastique.
- 17 - Les matches pourront être arbitrés par des arbitres officiels validés ou stagiaires volontaires. À défaut, ils se dérouleront en auto-arbitrage.
- 18 - Tout Les volants touchant les parties amovibles se trouvant au-dessus du terrain, les filins, seront considérés let une fois au service, puis faute en jeu. Tout volant qui touchera les structures sera considéré comme faute.
- 19 - Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
- 20 - Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 15 points. Le temps minimum de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Le temps dit « d'échauffement » est de 3 minutes, à partir de l'appel du match test de volant compris.

AUTRES INFORMATIONS :

- 21 - Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir la table de marque et le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 22 - Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- 23 - Tout joueur est susceptible d'être pris en photo durant le tournoi ; celle-ci pourra être visible sur le site Internet du club. A la demande du joueur, elle pourra être retirée.
- 24 - Une buvette en libre-service sera organisée.
- 25 - Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.